La collecte sélective

> *Donner une seconde vie à nos emballages, c'est possible avec le tri !*

Verre, carton, plastique, les emballages à usage unique peuvent être transformés ou valorisés.

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas.

Pour vous permettre de trier, la Communauté de communes Autour de Chenonceaux Bléré-Val de Cher met à votre disposition

- des **bacs jaunes** pour le tri des emballages recyclables,
- des **bacs gris** pour les ordures ménagères,
- des **conteneurs** d'apport volontaire pour les bouteilles, bocaux, pots en **verre**, répartis sur le territoire (voir la localisation) et dans les trois déchetteries,
- des **composteurs pour les déchets de cuisine et les déchets verts**
  (voir la rubrique « Compostage individuel »).

Conseils pour un bon tri

Nous vous invitons à consulter le Mémo du tri

Contact

Communauté de communes Autour de Chenonceaux Bléré-Val de Cher
Tél : 02 47 23 58 63
Formulaire de contact

EN SAVOIR +

Communauté de communes
02 47 23 58 63
Formulaire de contact

[Mémo du tri]

MÉMO TRI
À PARTIR DU 1ER JANVIER 2022,
LES CONSIGNES DE TRI DE MES EMBALLAGES ET PAPIERS ÉVOLUENT
DÉCOUVREZ LE CONTENU DE VOTRE BAC JAUNE
VOUS TRIEZ. VOUS AGISSEZ !
UN DOUTE, UNE QUESTION ?
SMICTOM